



Solidaires Finances Publiques

Section de la Haute-Vienne

Centre des Finances Publiques de Limoges Cruveilhier

30, rue Cruveilhier

87050 LIMOGES Cedex

Tél. 05.55.45.14.61 Télécopie : 05.55.45.58.42

solidairesfinancespubliques.drifip87@dgfip.finances.gouv.fr

Le 03 Juillet 2019,

Madame la présidente,

Pour notre OS, la Géographie Revisitée ressemble fort à une commande Présidentielle décidée dans l'urgence par M MACRON qui a pris conscience à l'occasion du mouvement des gilets jaunes de l'existence de « territoire ruraux » dépourvus d'internet, mais aussi de Services Publics, avec des contribuables peu familiarisés avec l'informatique, des gens qui vont travailler parfois loin en voiture.

Commande relayée par ses ministres et en première ligne M DARMANIN, répercutée auprès de notre directeur général qui a commandé à ses DDFIP et DRFIP un projet baptisé « la géographie revisitée » en réalité une géographie abandonnée, projet inédit par son ampleur (tous les services de la DGFIP et tous les territoires sont concernés) et sa brutalité (tout doit être engagé d'ici 2022).

Le but : se débrouiller coûte que coûte (mais pas trop quand même) pour présenter des cartes « avant » et « après » réforme donnant l'illusion aux contribuables et aux élus qu'après projet, le nombre de lieux dans lesquels notre administration pourrait délivrer du service public appelés pudiquement « accueils de proximité » ou « points de contact » serait en augmentation, sans perdre de vue la nécessité de supprimer un nombre important de Trésoreries et de sites.

Bien entendu, le tout s'effectuant sans moyens budgétaires supplémentaires et surtout dans un contexte de suppressions massives d'emplois.

Exercice difficile, mais il faut croire que vous avez travaillé dur puisque nous avons été choisis entre tous avec le 19 et le 23 pour être « préfigurateurs » et mettre en œuvre cette nouvelle « usine à gaz » comme on les affectionne tant dans notre belle administration.

D'ailleurs, l'urgence était telle, que les autres départements ont été vivement encouragés à définir leur propre géographie revisitée sans attendre un éventuel bilan de ce qui se passe en Limousin.

Au pas de course, des réunions informelles, de préférence, pour témoigner du « dialogue social » expression dont raffole notre administration sont organisées tous azimuts avec les élus, les agents et les chefs de services avec comme base de discussion un diaporama aussi creux que vide pour donner l'impression que « rien n'est figé ». On modifie sous la pression des élus ou de certains agents réactifs, quelques implantations, prix du dialogue social et certainement déjà anticipées.

Les élus ne sont d'ailleurs pas dupes sur les perspectives à long terme.

Mais au final, et encore aujourd'hui au vu des documents produits tout reste encore bien flou.

Il n'y a qu'à compter le nombre de verbes au conditionnel ou les termes évasifs tels que :

- « les lieux de ces accueils de proximité pourront être diversifiés »
- « permanences régulières selon une périodicité à définir »...
- « la durée de l'accueil pourrait être d'1 1/2 journée ou 1 journée complète »
- « concrètement (*enfin presque*) les services de la DDFIP et les élus locaux définiraient très en amont le besoin des habitants... un calendrier pourrait être ainsi élaboré »
- « cet accueil pourrait être assuré par des agents dédiés à cette mission »

Bref, le vide sidéral sur l'application concrète.

Les mois passent et les contours sont toujours aussi vagues.

Les MSAP ont disparu du paysage au profit d'accueils de proximité. Seraient-elles trop coûteuses ? Les collectivités seraient-elles réticentes à financer l'installation matérielle de nos services, sachant que notre administration n'envisage pas de mettre la main à la poche pour financer ses ambitions. Mais qu'importe ! Seul l'affichage compte. La vitrine sera belle mais la boutique n'aura pas grand chose à vendre.

L'accent est mis sur la prétendue concertation or :

- la réunion avec le ministre le 21 mars 2019 n'a pas porté sur la carte en elle-même,

- dès le lancement de la démarche la réunion informelle a été boycottée par les OS qui souhaitent s'en tenir aux instances officielles.

- le CT du 30 avril 2019 comme vous le soulignez d'ailleurs dans votre document fiche n 6 p 3 était purement informatif et en aucun cas un lieu d'échange dans la mesure où vous n'aviez aucune information concrète à nous communiquer.

Quant aux chefs de services, ils ont eu droit au même type d'informations au travers de réunions baptisées : « collèges, ateliers, copil, cds, pour donner l'illusion de la diversité des canaux d'information.

Les agents quant à eux, auront droit à de l'information et de la documentation.

Des groupes de travail seront organisés avec les agents pour vendre le produit.

Rien, une fois encore, sur le volet emploi.

Vous attendez sans doute, le prochain CT emplois qui ne manquera pas d'acter de nouvelles suppressions.

Enfin, cette nouvelle conception de la géographie revisitée se traduira par des fusions de services au motif de la nécessaire professionnalisation, rationalisation, mutualisation... et autres « tions ».

Ainsi les SIE de ST YRIEIX et ST JUNIEN fusionneront avec celui de Limoges, vous notez avec certainement une pointe de cynisme « pour les SIP de BELLAC, St JUNIEN ou ST YRIEIX une stabilité en 2020 dans l'attente de l'évolution des missions »

Traduction : fusion des SIP en 2021 ou au plus tard en 2022. Voilà qui ne va pas améliorer les résultats de l'observatoire interne de l'année 2019 sur la qualité de vie et le stress au travail, le niveau d'information sur les projets de la DGFIP et la contribution individuelle à la conduite du changement.

Pour faire passer la pilule des mécanismes d'indemnisation sont prévus pour les agents.

L'administration a dû utiliser déjà tellement de sigles qu'elle en est réduite à recycler plusieurs fois les mêmes ou à en emprunter à d'autres pour désigner les primes et autres indemnités :

- la PRS prime de restructuration de service dont on dit qu'elle a été significativement revalorisée en février 2018. Elle est bien la seule !

- un CIA (qui n'a rien d'un service secret) il ne s'agit que d'un complément indemnitaire d'accompagnement qui consiste à ne pas faire perdre d'argent aux collègues impactés par cette réforme mais uniquement pendant 6 ans.
Enfin cerise sur le gâteau, le mieux est encore de nous inciter à partir tant qu'il en est encore temps avec pour solde de tout compte le versement d'une IDV : indemnité de départ volontaire et définitive pour démission dont le montant est tu pudiquement peut-être.

Que M MACRON soit rassuré, l'exercice est bouclé (avec pas mal de zones d'ombre par exemple : quel service supra départemental local ou national sera délocalisé à ST LEONARD ? Aura t-on recours aux CSP : Cars de Services Publics etc.)

Mais qu'importe ! la réforme est EN MARCHÉ.

LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT !

L'administration se modernise, est au plus près des territoires sinistrés pour un meilleur service public, de qualité, plus fluide, réactif...